

LES CONTRAINTES TEMPORELLES DU FAIRE ETHIQUE

*Sensibilité est propriété d'un être d'être
modifié passagèrement, en tant que séparé, et en
tant qu'il comporte de n'exister que par événements.
C'est l'existence par événements – au moyen de,
pendant l'événement.*

P. Valéry

1 – Structure phrastique et modes d'efficienc

S'inspirant du modèle linguistique, auquel elle demeure redevable, la sémiotique distingue entre la sémantique (ou morphologie) et la syntaxe. La morphologie reste conçue comme une distribution de places déterminées par l'effectif de la classe identifiée ; selon Saussure, les unités de la classe considérée, en compétition les unes avec les autres, «*se limitent réciproquement*». Si l'espace propre de la morphologie est virtuel (ou mental), la syntaxe selon Hjelmslev attribue à ces grandeurs une place définie dans la chaîne, ce qui les institue comme catégories¹. Toutefois, un point demeure négligé ou sous-estimé : la physionomie de la chaîne à un moment donné, c'est-à-dire le tour phrastique adopté. De fait, il n'y a pas de suspension ou de neutralité phrastique : la phrase déclarative, ou attributive, n'est pas reconnue comme une phrase particulière au sein d'un système, mais comme la phrase-type, la phrase-pivot à laquelle les autres possibles sont simplement rapportés. La phrase déclarative présente pourtant une singularité qui mérite réflexion : elle comprend le plus souvent une copule, généralement l'auxiliaire *être*, mais sa présence n'est pas obligatoire ; de cette copule on s'accorde à dire qu'elle est "aujourd'hui" désémantisée si l'on veut bien se souvenir que ce verbe "jadis" signifiait *croître, devenir, engendrer*, donc porteur de contenus existentiels plutôt embrayés, lesquels se sont retirés devant un contenu débrayé. Si bien qu'il est fâcheux de prendre comme référence un contenu désémantisé.

Cette voie peut-elle être évitée ? Nous proposons de prendre pour pivot de la structure phrastique la phrase exclamative et de la considérer comme le développement, ou la résolution, de l'interjection dans l'interprétation qu'en propose Cassirer dans *La philosophie des formes symboliques* : «*Le son du langage semble d'abord se maintenir encore entièrement dans la phase de la simple exclamation. Il ne "désigne" pas quelque trait isolé de*

¹ «*Catégorie, paradigme dont les éléments ne peuvent être introduits qu'à certaines places de la chaîne et non pas à d'autres.*» in *Le langage*, Paris, Les Editions de Minuit, 1966, p. 173.

la réalité "objective" ; il est bien plutôt la simple exhalaison des états intérieurs du sujet parlant et la décharge immédiate de leur tension dynamique².» Du point de vue tensif, l'exclamation est la forme extensive comme l'interjection est la forme intensive, ponctuelle, concentrée de l'exclamation.

À la question : comment étayer cette proposition ? nous produisons quatre arguments plus ou moins redondants. Le point de vue tensif se définissant par le recouplement de l'extensité et de l'intensité, l'affect, la voix de l'affect, la voix du sujet étonné, du sujet saisi est, on vient de le voir, exclamative. En second lieu, le mythe et le discours ont pour germe une disproportion, une démesure subite et donc subie : «*On rapporte en particulier que l'expression de manitou est employée partout où la représentation et l'imagination sont excitées par quelque chose de nouveau et d'extraordinaire : si, pendant la pêche, on attrape une espèce encore inconnue de poisson, celle-ci fait naître aussitôt l'expression de **manitou**. (...) Les expressions de **wakan** et de **wakanda** chez les Sioux semblent aussi remonter étymologiquement à des interjections traduisant l'étonnement³.*» En troisième lieu, si nous adoptons l'hypothèse d'un isomorphisme entre la forme du contenu et la forme de l'expression, l'affect est, dans le plan du contenu défini par son asymétrie, ce que l'accent est dans le plan de l'expression, à savoir singulier et directif. En quatrième lieu, si nous voulons conforter une sémiotique de l'événement, par catalyse : de l'événement-nouveauté⁴, nous sommes tenu de prendre au sérieux l'exclamation et l'interjection. Enfin, l'exclamation est dans le plan de l'expression le corrélat du survenir dans le plan du contenu, c'est-à-dire d'un mode d'efficience. Rappelons d'un mot que nous entendons par mode d'efficience la manière, le style, en vertu duquel une grandeur s'installe dans le champ de présence : selon le survenir, c'est-à-dire selon la **soudaineté** chère à Descartes⁵ ; ou bien selon le parvenir, c'est-à-dire

² E. Cassirer, *La philosophie des formes symboliques*, tome 3, Paris, Les Editions de Minuit, 1988, p. 129.

³ E. Cassirer, *La philosophie des formes symboliques*, tome 2, Paris, Les Editions de Minuit, 1986, p. 104.

⁴ C'est sans doute à Baudelaire que nous devons la compréhension de cette réciprocité : «*L'enfant voit tout en nouveauté ; il est toujours ivre. Rien ne ressemble plus à ce qu'on appelle l'inspiration, que la joie avec laquelle l'enfant absorbe la forme et la couleur. (...) Mais le génie n'est que l'enfance retrouvée à volonté, l'enfance douée maintenant, pour s'exprimer, d'organes virils et de l'esprit analytique qui lui permet d'ordonner la somme de matériaux involontairement amassée.*» in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. La Pléiade, 1973, p. 888.

⁵ «*Lors que la première rencontre de quelque objet nous surprend, & que nous le jugeons estre nouveau, ou fort différent de ce que nous connoissons auparavant, ou bien de ce que nous supposions qu'il devait estre, cela fait que nous l'admirons & et sommes estonnez. Et pour ce que cela peut arriver avant que nous connoissions aucunement si cet objet nous est convenable, ou s'il ne l'est pas, il me semble que l'Admiration est la première de toutes les passions.*» in *Les passions de l'âme*, Paris, Vrin, 1991, pp. 108-109.

selon la **progressivité** chère à Baudelaire⁶. La centralité de l'exclamation est évidemment dérivée de la centralité des modes d'efficiences qui, comme les valeurs pour Saussure, «*se limitent réciproquement*». Il est difficile, peut-être impossible, de prendre la mesure de l'importance de l'événement parce qu'il est au cœur du système de fonctions entrevu. Nous nous contenterons ici de trois remarques succinctes : (i) l'autorité du tempo sur la profession du sens se transmet aux modes d'efficiences, puisque le survenir présuppose une vitesse qui excède, virtualise les possibilités de réponse immédiate des sujets ; (ii) les modes d'efficiences régissent les modes d'existence dans la présentation qui en est donnée dans *Tension et signification*⁷ ; le survenir émeut la potentialisation⁸, c'est-à-dire le souvenir de ce qui a surgi ; de son côté, le parvenir appelle l'actualisation, c'est-à-dire l'attente de la conjonction avec la valeur ; (iii) le survenir est au principe de l'événement et s'il existe un monde et une histoire, ce n'est pas au parvenir qu'on le doit, mais à la détonation *ex abrupto* du survenir ; nous l'avons laissé entendre : si le survenir est dans le plan du contenu l'équivalent de l'accent dans le plan de l'expression, le parvenir devient comparable à la suite prosaïque des grandeurs inaccentuées tolérées entre deux accents ; du point de vue prosodique, le parvenir est du côté de la protase, le survenir du côté de l'apodose ; du point de vue de la marque, et compte tenu du fait que l'intensité et l'extensité varient dans le cas de l'événement en raison inverse l'une de l'autre, le survenir s'inscrit du moins dans notre univers de discours comme le terme marqué. La tension entre ces deux modes d'efficiences n'est pas liée à tel ou plan de l'expression et, à titre d'exemple sommaire, la peinture de Fr. Bacon dans la description que propose M. Leiris⁹ est du côté du survenir, de l'irruption, tandis que la peinture contemplative de M. Rothko serait du côté du parvenir. Le tableau suivant fait le point :

⁶ «*Etudier dans tous ses modes, dans les œuvres de la nature et dans les œuvres de l'homme, l'universelle et éternelle loi de la gradation, des peu à peu, du **petit à petit**, avec les forces progressivement croissantes, comme les intérêts en matière de finances.*

Il en est de même dans l'habileté artistique et littéraire ; il en est de même dans le trésor variable de la volonté.» («*Mon cœur mis à nu*» (LXVI), in *Œuvres complètes, op. cit.*, pp. 1226-1227 – c'est l'auteur qui souligne).

⁷ J. Fontanille & Cl. Zilberberg, *Tension et signification*, Liège, P. Mardaga, 1998.

⁸ Selon Valéry : «*Ce qui nous frappe persiste et se projette sur les choses suivantes. L'intense a donc une qualité propre – qui est de persister au-delà de la durée de sa cause.*» in *Cahiers*, tome 1, Paris, Gallimard, coll. La Pléiade, 1973, p. 1235.

⁹ M. Leiris, *Francis Bacon ou la brutalité du fait*, Paris, L'école des lettres-Seuil, 1995.

<i>mode d'efficience</i> →	parvenir ↓	survenir ↓
<i>tempo</i> →	lenteur progressivité	célérité soudaineté
<i>mode d'existence</i> →	actualisation	potentialisation
<i>orientation prosodique</i> →	protase	apodose
<i>marque</i> →	non-marqué	marqué

Si les modes d'efficience détiennent bien l'autorité que nous leur attribuons, deux conséquences se font jour : (i) le *faire* reçoit pour vis-à-vis le *subir* :

parvenir ↓ faire	survenir ↓ subir
------------------------	------------------------

(ii) tributaire du tempo, la temporalité commute au gré de l'accélération et du ralentissement vécus : le survenir détermine pour le sujet comme une chronorrhagie, le parvenir une chronopoïèse, c'est-à-dire qu'à chacun des deux modes d'efficience est attaché un style temporel caractéristique, une expérience temporelle qui ne doit rien à saint Augustin.

Il nous incombe maintenant de situer les autres modalités de la phrase. La phrase impérative, selon ses deux possibilités rhétoriques : l'ordre et la prière, a rapport à autrui, ou selon l'expression d'Arendt, au fait de la «*pluralité*» indéfectible des hommes, si bien que la phrase exclamative est tournée d'abord vers la subjectivité, ce que l'on pourrait appeler avec Bachelard le «*retentissement*», tandis que la phrase impérative a pour assiette l'intersubjectivité et pour dynamique l'inégalité des **pouvoirs**. Si la relation de l'exclamation au mode d'efficience du survenir est patente, immédiate, la relation de l'injonction au mode d'efficience du parvenir demande une médiation : parvenir dans le cas de l'intersubjectivité,

c'est – après catalyse – **parvenir à faire-faire**, à ordonner et à être obéi ; nous avons en vue le fait massif de la hiérarchie sociale, de la maîtrise et de la servitude, de l'exploitation de l'homme par l'homme, variables dans leur forme et leur degré, mais permanentes, monotones dans leur principe.

La phrase interrogative se situe à mi-chemin des deux à un double titre : la phrase interrogative traite du partage et de l'inégalité des **savoirs** entre les sujets en présence ; en second lieu, comme le remarque judicieusement Fontanier, il est bien des cas où la phrase interrogative se présente comme une modalité atténuée, diminutive de l'injonction : «*L'Interrogation consiste à prendre le tour interrogatif, non pour marquer un doute et provoquer une réponse, mais pour indiquer, au contraire, la plus grande persuasion, et défier ceux à qui l'on parle de pouvoir nier ou même de répondre*¹⁰.» Dans le même esprit, la phrase dite interrogative-négative ne laisse en fait sinon en droit au sujet interrogé qu'une seule possibilité de réponse : à la question empreinte d'agressivité, sinon de défi selon le terme de Fontanier : *Jean n'est-il pas plus intelligent que Paul ?* il n'est certes pas impossible de répondre : *Pas du tout ! Paul est bien plus intelligent que Jean !* mais l'on court assurément le risque d'indisposer, voire de froisser tacitement celui qui a posé la question. La phrase interrogative sert ainsi de transition entre la phrase impérative et la phrase déclarative. Cette dernière est donc susceptible de deux significations distinctes : eu égard à la phrase impérative, elle vaut comme acquiescement ou refus ; eu égard à la phrase interrogative, elle vaut comme réponse libre si l'interrogation est affirmative, contrainte si elle est négative.

La finitude du système phrastique et par là-même son universalité font bien évidemment problème au double point de vue de son homogénéité et de sa nécessité. L'homogénéité désigne la grandeur à partir de laquelle les grandeurs du paradigme reconnu s'établissent comme différences relatives. Si nous recevons les diverses possibilités phrastiques comme les pièces d'un puzzle, Valéry propose dans les *Cahiers* un point de vue qui mérite attention. Sa démarche consiste, à partir de la suspension de l'antithèse ordinaire entre la question et la réponse, à promouvoir une asymétrie heuristique, ce qui est obtenu en favorisant, en accentuant le terme réponse au détriment de celui de question : «*Même lorsqu'il demande, l'esprit est réponse*¹¹.» Dans cette perspective, l'interjection et l'exclamation deviennent réponses premières, la question prend rang de réponse seconde et ainsi de suite : «*Rien n'est*

¹⁰ P. Fontanier, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, 1968, p. 368.

¹¹ P. Valéry, *Cahiers*, tome 1, Paris, Gallimard, coll. La Pléiade, 1973, p. 988.

*qui ne soit provoqué – L'être vivant n'est que réponses*¹².» Bref, les distinctions grammaticales reçues subsistent, mais dans le plan de l'expression d'une sémiotique elle-même seconde.

Maintenant, à la question hasardée : mais quel[s] service[s] le système phrastique nous rend-il ? nous avançons la réponse suivante : le système phrastique centré sur le survenir, s'il gravite en effet autour de la réponse, aurait pour adresse l'espace, la vacance imaginaire que le survenir installe sans prévenir entre le moi et le non-moi. Dès lors, les types de phrase peuvent être reconnus comme des degrés réglés, progressifs, jalonnant cette profondeur : l'interjection intervient au titre de **première** réponse syncrétique et embrayée ; l'exclamation au titre de **seconde** réponse entame l'intégrité opaque de l'embrayage et achemine la sensation-événement, la sensation–arrêt vers le déficit de la perception prochaine, c'est-à-dire le questionnement proprement dit : **troisième** réponse, puis, après épuisement de la durée que la sensation-événement requiert, s'impose – subitement ou progressivement – la nomination, c'est-à-dire la phrase déclarative : **quatrième** réponse. Sur ce point encore, Valéry est inégalable :

«Le Pourquoi – qui joue un si grand rôle dès l'enfance, est une réponse à quelque "inégalité". L'inégalité joue ici le rôle d'une accélération de direction.

Cette inégalité est aussi un arrêt et est due aussi bien à une circonstance extérieure qui se distingue des autres – qu'à une sensibilisation brusque d'un fait ou d'une idée ordinairement passage. Ce qui était un pavé (du chemin) devient obstacle.

Toute question est une réponse¹³.»

Du point de vue paradigmatique, l'"obstacle" vaut comme grandeur subjectivée, le "pavé" comme grandeur objectivée ; du point de vue syntagmatique, l'"obstacle" vaut pour le sujet comme contre-programme, la reconnaissance du "pavé" en tant que tel comme prémisses indispensables à la réalisation du contre[contre-programme], c'est-à-dire la restauration du libre "passage". Enfin du point de vue discursif, il convient de noter que la relation entre l'"arrêt" et l'"accélération" est ici concessive : si, selon la relation ordinaire, l'"arrêt" est le terme *ad quem* du ralentissement, l'"arrêt" rencontré appelle l'"accélération". Si nous mobilisons la prosopopée, Bachelard, consulté, dirait que le "pavé" heurté détermine chez le sujet un accès de colère : *«La colère est ici accélératrice. D'ailleurs, dans l'ordre du travail, toute*

¹² *Ibid.*, p. 1061.

¹³ *Ibid.*, p. 1195.

*accélération réclame une certaine colère*¹⁴.» Par réciprocité, ce propos de Bachelard confirme celui de Valéry : la colère est bien une «*accélération de direction*», c'est-à-dire une affaire de valences intensives.

Seulement tendanciel, le système phrastique se présenterait ainsi :

<i>intrasubjectivité</i> → [survenir]	1 interjection exclamation	2 interrogation	3 déclaration- identification
<i>intersubjectivité</i> → [parvenir]	1 injonction	2 interrogation de défi	3 déclaration- acceptation

En raison de sa stratification, ce système se prête à chaque instant au syncrétisme, qui est réalisé dans les grammaires scolaires.

Ignorée, négligée, la structure phrastique est donc porteuse d'une information précieuse en ce sens que les définitions des types phrastiques sont plutôt syntagmatiques que paradigmatiques : ils saisissent moins des écarts que les moments d'une régulation en acte qui enjoint au sujet de répondre si possible sans délai sur les deux dimensions mentionnées ÷ l'intrasubjectivité et l'intersubjectivité. Tel quel, le déchiffrement de la structure phrastique pose un problème de méthode. Le modèle hiérarchique, que la sémiotique a adopté, suppose que le niveau supérieur régisse le niveau inférieur, mais le parcours génératif présenté dans *Sémiotique 1* contredit cette subordination, puisqu'un système sémique de rang inférieur dirige l'ensemble. Chez Greimas, le système fonctionne néanmoins parce que les sèmes retenus en dernière instance sont, anthropologiquement parlant, puissants et englobants : [vie vs mort] et [nature vs culture].

2 – Entre concession et implication

Notre hypothèse se distingue de cet acquis à deux titres : (i) du point de vue syntaxique, les opérateurs ne sont pas logicistes, mais – lorsque nous parvenons à les identifier – **cor-relatifs** sur le modèle de la syntaxe extensive¹⁵, à savoir qu'une opération de tri ne porte pas une grandeur, mais sur un mélange antérieur – et réciproquement ; autrement dit, un couple de fonctions *a* et *b* et non de termes étant reconnu, si la fonction *a* s'exerce, elle a pour objet la

¹⁴ G. Bachelard, *La terre et les rêveries de la volonté*, Paris, J Corti, 1988, p. 60.

fonction *b* – et réciproquement ; **(ii)** du point de vue paradigmatique, la tension entre le survenir et le parvenir que nous déchiffrons est à la fois embrayée et figurative ; débrayée et rendue à la figuralité qu'elle subsume, elle est homologue à la distinction entre l'implication et la concession :

<i>figurativité</i> →	survenir ↓	parvenir ↓
<i>figuralité</i> →	concession	implication

L'espace qu'habite le sujet est donc un espace complexe comprenant deux sphères : **(i)** une sphère **implicative** qui est quant à l'objet celle des programmes, des algorithmes et des anticipations réussies, quant au sujet celle des compétences validées ; **(ii)** une sphère **concessive** qui est celle de l'événement, de l'«*admiration*» cartésienne déjà évoquée, du *thaumazein* cher aux philosophes depuis toujours, de l'épiphanie selon d'autres... La relation entre ces deux sphères est comparable à celle que, dans *La philosophie des formes symboliques*, Cassirer pose entre le sacré et le profane : «*La distinction spatiale primaire (...) est la distinction entre deux provinces de l'être : une province de l'habituel, du toujours-accessible, et une région sacrée, qu'on a dégagée et séparée de ce qui l'entoure, qu'on a clôturée et qu'on a protégée du monde extérieur*¹⁶.» Ce rapprochement est non résistible si l'on songe que la sphère du sacré est déjà pour Cassirer celle des survenir. Cet espace est complexe dans le plan de l'expression, ce qui est sans conséquence : qu'est-ce qui aujourd'hui n'est pas complexe ? Dans le plan du contenu, cet espace est celui de **l'égalité dans l'inégalité** : la sphère concessive compose tendanciellement l'éclat et la singularité, elle correspond à la sphère du «*sacré*» selon Cassirer ; la sphère implicative comprend, si l'expression est permise, d'une part le défaut d'éclat, c'est-à-dire ce qui reste quand l'éclat a été virtualisé, d'autre part le nombre, le «*monde extérieur*» en son prosaïsme et sa quotidienneté. Mais cette inégalité brutale cache peut-être quelque arcane : tout se passe comme si le produit tout imaginaire de l'éclat paroxystique et de la singularité équivalait au produit symétrique et inverse de la médiocrité et du nombre.

¹⁵ Cl. Zilberberg, *Éléments de grammaire tenseive*, Limoges, Pulim, 2006.

¹⁶ E. Cassirer, *La philosophie des formes symboliques*, tome 2, *op. cit.*, p. 111.

La tension entre les deux modes d'effcience a une incidence directe sur l'intensité : dans le cas de la déclaration, elle est sous le signe de la progressivité, du «*peu à peu*» comme nous l'avons indiqué ; elle épouse le cours propre de la durée, c'est-à-dire la lenteur ; l'ajout intervient sans rencontrer de résistance et littéralement **parvient** au degré suivant . Le cas du survenir est tout différent : nous raisonnons ici par analogie, puisque, à en croire Bachelard, «*(...) l'énergie reste sans figures ; on ne lui donne une configuration qu'indirectement, en la rattachant au nombre*¹⁷ ;» le survenir se heurte à un contre-programme qui inhibe le cours de la durée, concentre l'énergie engagée jusqu'à ce qu'elle soit suffisante pour anéantir le contre-programme affronté, d'où le caractère explosif, exclamatif de la concession-événement. De là la présupposition réciproque de l'acmé de l'intensité et de la concession, flagrante dans le plan de l'expression, voilée dans le plan du contenu.

<i>syntaxe</i> →	concession ↓	implication ↓
<i>intensité</i> →	éclat	médiocrité

Une transitivity majeure, mais pour l'instant encore incertaine pour ce qui regarde l'ordre des déterminations, s'établit entre les cinq registres : (i) le registre **phrastique** opposant l'exclamation à la déclaration ; (ii) le registre **aspectuel** dans la mesure où le survenir est aussi une forme sublimée, en l'acception du terme pour les physiciens, de l'aspectualité laquelle contraste avec la programmation ordinaire ; (iii) le registre **syntactique** opposant la concession à l'implication, le *bien que* au *parce que* ; (iv) le registre **intensif** opposant l'éclat à la médiocrité ; (v) le registre **iconique** opposant dans les termes de Saussure¹⁸ l'état à l'événement, soit maintenant en récapitulant :

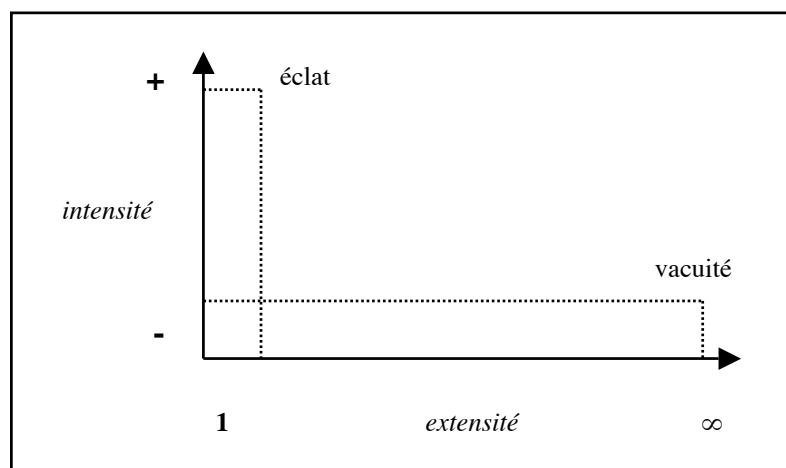
¹⁷ G. Bachelard, *Le nouvel esprit scientifique*, Paris, P.U.F., 1961, p. 67.

¹⁸ Selon le Saussure des *Ecrits de linguistique générale* : «*Ce n'est peut-être qu'en linguistique qu'il existe une distinction sans laquelle les faits ne seront compris à aucun degré, (...). Telle est en linguistique la distinction de l'état et de l'événement ; car on peut se demander si cette distinction, une fois bien reconnue et comprise, permet encore l'unité de la linguistique, (...)*» ? in *Ecrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 2002, p. 233.

<i>registre phrastique</i>	exclamation	déclaration
<i>registre aspectuel</i>	aspectualité sublime	aspectualité normative
<i>registre syntaxique</i>	concession	implication
<i>registre intensif</i>	éclat	médiocrité
<i>registre iconique</i>	événement	état

En l'état actuel de la démarche, le plus simple, le plus accessible est de considérer que les registres s'interdéfinissent les uns les autres. En effet, à défaut de fournir de bonnes prévisions, les sciences dites humaines doivent du moins s'efforcer de formuler de bonnes définitions, c'est-à-dire corrélatives les unes des autres. Un registre étant désigné, les autres registres interviennent en principe comme définissants selon un ordre qui, nous l'avons indiqué, est à rechercher. Pour la seule commodité du propos, adoptons comme à définir le registre phrastique, les quatre registres interviennent comme définissants de premier ou de second rang. Ce qui nous procure l'ébauche de déclinaison : (i) du point de vue aspectuel, l'exclamation, comme l'indique le Petit Robert, se présente d'abord comme un cri syncrétique : "1° Cri, paroles brusques exprimant de manière spontanée une émotion, un sentiment. ⇒ interjection. *Pousser des exclamations.* ⇒ s'exclamer. *Retenir, étouffer une exclamation. Une exclamation de joie, de surprise... Parfois « la parole, se produisant comme conséquence immédiate, a l'insignifiance et la valeur d'un réflexe, comme on le voit par l'exclamation, l'interjection, le juron, le cri de guerre » (Valéry)"; du point de vue aspectuel, l'exclamation, notamment quand elle est interjective, est compacte, ponctuelle, comparable au traitement que le passé simple français applique au procès ; (ii) du point de vue syntaxique, l'exclamation est concessive en ce sens que ce qui survient contrevient absolument : «*Toute chose qui est, si**

elle n'était, serait énormément improbable¹⁹.» ; pour quelques-uns et non des moindres, le monde subsistant doit, après catalyse, être rendu, restitué au survenir : «Il est dans la nature du commencement que débute quelque chose de neuf auquel on ne peut pas s'attendre d'après ce qui s'est passé auparavant. Ce caractère d'inattendu, de surprise, est inhérent à tous les commencements, à toutes les origines. Ainsi l'origine de la vie dans la matière est une improbabilité infinie de processus inorganiques, ; comme l'origine de la terre au point de vue des processus de l'univers ou l'évolution de l'homme à partir de la vie animale. Le nouveau a toujours contre lui les chances écrasantes des lois statistiques et de leur probabilité qui, pratiquement dans les circonstances ordinaires, équivaut à une certitude ; le nouveau apparaît donc toujours comme un miracle²⁰.» ; (iii) du point de vue intensif, l'exclamation éclate dans les deux plans : désignant l'irruption d'un surcroît de sens, l'exclamation peut être définie comme un «*accent de sens*» (Cassirer). La structure sémiotique de l'éclat est relative à un certain arrangement de valences que nous visualisons ainsi :



L'optimum d'intensité est corrélé à un minimum d'extensité, de sorte que la progression de l'extensité se solde par une atténuation, puis par un amenuisement de l'intensité que nous désignons de manière discutable comme "vacuité", mais si «*l'énergie reste sans figures*», sa virtualisation est encore plus délicate à justement dénommer.

3 – Entre concession et axiologie

Nous prendrons comme exemple la configuration du pardon qui est l'un des cas majeurs du faire éthique. Sans entrer maintenant dans l'analyse du pardon, nous posons la combi-

¹⁹ P. Valéry, *Cahiers*, tome 1, *op. cit.*, p. 533.

²⁰ H. Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Pocket, 2004, p. 234.

natoire élémentaire : le procès proprement dit distingue entre pardonner et ne pas pardonner ; l'objet est tantôt le pardonnable, tantôt l'impardonnable ; ce partage est propre à chaque micro-univers ; les syntagmes possibles sont, en référence à notre *doxa*, les uns concessifs, les autres implicatifs :

syntagmes implicatifs ↓	syntagmes concessifs ↓
pardonner le pardonnable ne pas pardonner l'impardonnable	pardonner l'impardonnable ne pas pardonner le pardonnable

Les dictionnaires nous proposent et des dénominations et des définitions que nous pouvons corréler à nos définitions sémiotiques :

syntagme ↓	dénomination plausible ↓	définition du dictionnaire ↓
pardonner le pardonnable	indulgence	facilité à excuser, à pardonner
ne pas pardonner l'impardonnable	sévérité	sévère ≈ qui n'admet pas qu'on manque à la règle ; prompt à punir ou à blâmer
pardonner l'impardonnable	charité	amour du prochain
ne pas pardonner le pardonnable	rigueur	sévérité, dureté extrême

Ce système appelle deux remarques brèves : (i) les syntagmes concessifs, *pardonner l'impardonnable* et *ne pas pardonner le pardonnable*, sont bien évidemment des **oxymorons** ; (ii) la **charité**, qu'il convient d'entendre comme «*surnaturelle*» comme le fait Pascal dans le

texte sur les «*trois ordres de grandeurs*²¹», et la **rigueur** sont des **superlatifs**, des hyperboles respectivement de l'**indulgence** et de la **sévérité**. Mais ces deux remarques bientôt n'en font qu'une, puisque le méta-langage adéquat retrouve, par équité et non par forçement, la rhétorique, ce qui se comprend sous deux conditions : admettre que la rhétorique, à tort discréditée, place au premier plan l'affectivité et donc les contenus que celle-ci projette, tandis que la grammaire traite de l'expression, c'est-à-dire des contenants accueillant ces contenus.

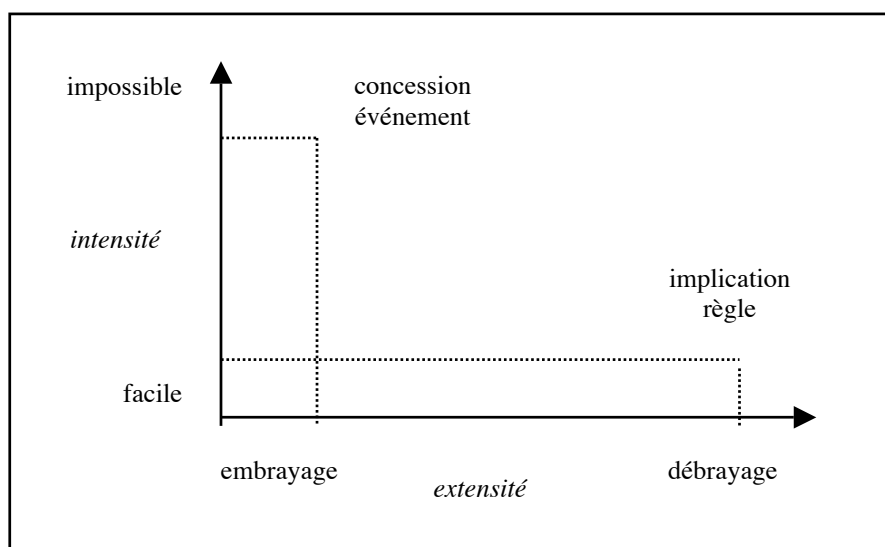
Les syntagmes concessifs s'opposent et se ressemblent tout à la fois : ils diffèrent par leur direction, mais ils se ressemblent par la valence extrême qui les affecte. Les syntagmes implicatifs font de même mais dans l'ordre de la médiocrité, si bien que les syntagmes concessifs sont dans l'absolu plus attrayants, plus attractifs pour le sujet ; du point de vue de la valeur que tout programme chiffre, la rigueur et la charité extrêmes déterminent des valeurs d'absolu éclatantes et exclusives, dans un cas d'inhumanité, dans l'autre de surhumanité, ce dont le texte de Pascal sur les «*trois ordres de grandeurs*» témoigne supérieurement et incomparablement à propos de la charité ; plus près de nous, J. Derrida identifie également authenticité et "concessivité" : «(...) *Car avouer ce qui paraît facile, avouer l'avouable, reconnaissons-le, ce ne serait pas avouer. Avouons-le. L'aveu, s'il y en a, doit avouer l'inavouable, et donc le **déclarer**. L'aveu devrait, si c'était possible, déclarer l'inavouable, c'est-à-dire l'injuste, l'injustifiable, l'impardonnable, jusqu'à l'impossibilité d'avouer. De la même façon, pardonner seulement ce qui est pardonnable, véniel, ce ne serait pas pardonner. L'aveu, s'il y en a, doit avouer l'inavouable, et le pardon, s'il y en a, pardonner l'impardonnable – et donc faire l'impossible*²².» L'analyse de J. Derrida rejoint et prolonge celle du dictionnaire : elle la rejoint en ce qu'elle relève la présence d'une valence de facilité au cœur des syntagmes implicatifs ; la facilité, c'est-à-dire le "caractère, la qualité de ce qui se fait sans peine, sans effort", désigne l'ambiance dans laquelle se développe un processus syntaxique : célérité abrégée due à la nullité des contre-programmes, à l'absence de frottements et de frictions, tonicité basse, donc littéralement euphorique.

L'exercice du pardon a donc affaire à son propre paradigme : [pardonnable vs impardonnable], ou selon le dictionnaire : [facile vs difficile]. L'analyse de Derrida enchérit en substituant à "difficile" "impossible". Cette tension instruit la dimension de l'intensité : la tonicité est basse quand la valence du contre-programme est faible, quand le programme ne

²¹ B. Pascal, L'ordre des corps, l'ordre des esprits, l'ordre de la charité, in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. La Pléiade, 1954, pp. 1341-1342.

²² J. Derrida, Avouer – l'impossible : "retours", repentir et réconciliation, in *Comment vivre ensemble ?* Paris, Albin Michel, coll. Présence du judaïsme, 2000, p. 182.

rencontre pas de résistance ; ou bien : quand l'exécution du programme se déroule conformément à une règle ; sur la dimension de l'extensité, celle du nombre, la vigueur du contre-programme départage les sujets : si le contre-programme est jugé "mou"²³, nombreux sont les sujets qui le mèneront à bien ; si, par contre, le contre-programme est jugé irréalisable, celui qui le réalisera sera qualifié de héros, de saint ou encore d'être «*surnaturel*»²⁴ dans la vision de Pascal. La règle dans ce cas extrême ne joue plus, c'est dire que le "pardon de l'impardonnable", dans la mesure où l'individu ne peut compter que sur lui-même pour surmonter la démesure du préfixe im- de l'im-pardonnable, suppose un embrayage, tandis que si le procès applique une règle, ce que, aujourd'hui, un logiciel bien conçu serait en mesure de produire, nous sommes dans le débrayage ; la tension entre embrayage et débrayage est donc bien celle du nombre et de l'asymétrie capitale qu'il ordonne. La concession est impérativement du côté de l'exception : en effet, si le pardon de l'impardonnable devenait la règle, il deviendrait bientôt "facile" et finirait par ronger la démesure qui l'inspire, et à terme c'est le paradigme du pardon qui serait virtualisé ; pour ne pas déchoir et rester sublime, le pardon de l'impardonnable doit à tous égards demeurer un événement ; par contre, l'indulgence est du côté de la règle et de la répétition qui la manifeste. Ce partage reproduit la tension canonique entre les valeurs d'absolu éclatantes et impartageables sans déperdition prochaine, et les valeurs d'univers médiocres, diminutives et indéfiniment reproductibles selon W. Benjamin. Soit :



²³ Le Micro-Robert définit "mou" comme ce "qui manque de fermeté, de vitalité".

²⁴ Nous reprenons bien sûr le mot de Pascal : «*De tous les corps ensemble, on ne saurait en faire réussir une petite pensée : cela est impossible, et d'un autre ordre. De tous les corps et esprits, on n'en saurait tirer un mouvement de vraie charité : cela est impossible, et d'un autre ordre, surnaturel.*» Le passage d'un ordre au suivant n'est pas implicatif ; s'il advient, mieux s'il survient, ce ne peut être que par concession, c'est-à-dire du point de figuratif : miraculeusement.

4 – Autorité de l'événement

Revenons à notre déclinaison. Si nous envisageons maintenant le registre iconique, nous avons indiqué que nous empruntons à Saussure la distinction – qu'il ne développe pas – entre l'événement et l'état. Il a déjà été question de l'événement – forcément puisque l'inter-définition revient à placer un registre au premier plan et les autres en arrière-plan. Comprendre sans reste un événement est certainement une entreprise désespérée, puisqu'il fait et défait le sens. Il fait le sens dans la mesure où un monde sans événements, s'il se pouvait, serait un univers privé de sens : « (...) *ce ne sont pas les idées, ce sont les événements qui changent le monde*²⁵. » – privé de sens et privé de paroles fortes. Sous un rapport différent, il défait le sens dans la mesure où l'événement s'avère pour le sujet le négatif du sens : le sujet d'état fort de ses compétences acquises ou innées est soudainement privé de ses prérogatives et aussi longtemps qu'il demeure interdit, interdit d'actantialité et d'actorialité, comme certains sont dits "interdits de séjour" ; il devient sur-le-champ *personne*.

Toutes les relations entre registres ont leur intérêt et leur mérite, mais nous aimerions insister sur la relation heuristique à nos yeux entre le registre syntaxique et le registre intensif. Il est probable que la véhémence de l'affect gardera quelque chose d'opaque, que la caractéristique de l'affect restera pour longtemps ? à jamais ? la disproportion entre le vécu de l'affect et le souvenu de l'affect, mais nous n'avons pas la "rage de conclure". Ce que la relation retenue montre, c'est que l'affect est conforme à une certaine grammaticalité, restreinte à l'évidence, mais, nous semble-t-il, indubitable. L'éclat et la vacuité sont moins d'ordre paradigmatique que d'ordre syntagmatique. Il s'agit moins de différences mesurables que des effets de l'exercice d'une «*détermination*» (Hjelmslev²⁶) qui fait de l'éclat la variable et de la concession la constante.

²⁵ H. Arendt, *Condition de l'homme moderne*, op. cit., p. 343. Selon Fr. Jullien : « *C'est pourquoi je me demande si, à ce titre, la culture européenne ne pourrait pas être définie tout entière comme une culture de l'événement : par la rupture qu'il produit et tout l'inouï qu'il ouvre, par ce qu'il permet de focalisation, et par conséquent de tension, et donc aussi de pathos, l'événement détient un prestige auquel elle n'a jamais renoncé* » in *Du "temps" – Éléments d'une philosophie du vivre*, Paris, Le Collège de Philosophie, 2001, p. 88< ;

²⁶ L. Hjelmslev, *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1971, p. 51 & 55. Il est significatif que le dernier chapitre de *De l'imperfection* de Greimas ait pour titre *L'attente de l'inattendu* et soit une méditation sur le fragment "profond" de *Fusées-XII* que Greimas juge "métasémiotique" : « *Ce qui n'est pas légèrement difforme a l'air insensible – d'où il suit que l'irrégularité, c'est-à-dire l'inattendu, la surprise, l'étonnement sont une partie et la caractéristique de la beauté.* » Il convient de souligner que l'adhésion de Greimas à cette forme de vie est raisonnée, sinon résignée : « *Le danger est prévisible – on sait d'ailleurs que l'application de ce principe à la vie quotidienne n'a pas manqué de produire le dandysme – mais le jeu en vaut peut-être la chandelle : l'effet du réel s'empare immédiatement du niveau dominé et donne à l'inattendu la caution du dépassement authentique.* » (Périgueux, P. Fanlac, 1987, pp. 96-97.)

Cette dépendance de l'intensité vécue à l'égard de la concession signifie pour le sujet un changement involontaire de statut : le sujet de **faire**, assuré de son *savoir-faire* et de son *pouvoir-faire*, est changé sans coup férir en sujet sidéré, en sujet du **subir**. La commotion est telle que ce vécu devient sous certaines conditions, c'est-à-dire sous certaines circonstances, le modèle de l'action, le canon du faire : si rien n'égale en résonance pathémique cette révolution qui change un sujet de faire en sujet sidéré, alors qui entend agir sur autrui, manipuler autrui est conduit à reproduire cette séquence, cette "machination" tantôt aux dépens d'autrui, tant à son bénéfice. On aura reconnu le primat aristotélicien de la péripétie et de la reconnaissance dans la tragédie grecque, primat qui vaut et pour le sujet de l'énoncé pourtant averti par le chœur et pour le spectateur. Pour le conte populaire, c'est la mise en œuvre de la ruse par un maître de la tromperie. Pour le roman policier basique, c'est le déplacement qui va de la mise en place d'un suspect que tout accuse à la reconnaissance de son innocence, tandis qu'un individu d'abord insoupçonnable se trouve à terme démasqué. Mais ce n'est pas seulement la fiction, la "mise en intrigue" (Ricœur) qui fait appel à ce modèle. Pour H. Arendt, c'est la vie elle-même, une fois sa double concession déchiffrée, qui mesure la valeur réalisée au *quantum* d'inattendu survenant : «*Le fait que l'homme est capable d'action signifie que de sa part on peut s'attendre à l'inattendu, qu'il est en mesure d'accomplir ce qui est infiniment improbable. Et cela à son tour n'est possible que parce que chaque homme est unique, de sorte qu'à chaque naissance quelque chose d'uniquement neuf arrive au monde*²⁷.»

Le registre iconique articulé selon [événement vs état] est un cadre permettant des distinctions entre des façons d'être, des façons de ressentir, des façons de faire. La terminologie étant une servante, nous recevons ces deux grandeurs comme un couple de suffixes nous proposant des sensations-événements et des sensations-états, des faire-événements et des faire-états ; le faire dit "statif" est un faire-état ; la surprise, pour celui qui en est la cible, est un faire-événement. Dans notre monde dirigé par la célérité et l'instantanéité, les sensations-états appartiennent au passé ; nous songeons au vers synesthésique et extatique de *La chevelure* de Baudelaire :

Infinis bercements du loisir embaumé !

Dans le texte intitulé *Propos sur l'intelligence*, Valéry , après avoir souligné «*la rigueur, la tension et la précipitation de notre existence*», ajoute mi-plaisant mi-sérieux : «*La fatigue et la confusion mentales sont parfois telles que l'on se prend à regretter naïvement les Tahiti,*

²⁷ H. Arendt, *Condition de l'homme moderne*, op. cit., p. 234.

*les paradis de simplicité et de paresse, les vies à forme lente et inexacte, que nous n'avons jamais connus*²⁸.»

Si la concession est bien, ainsi que nous le supposons, une catégorie éminente, une opposition devient susceptible de deux traitements : (i) un traitement **antithétique** qui a pour grammaire le rejet mutuel, c'est-à-dire une opération de tri radicale ; (ii) un traitement **concessif** qui saisit les deux termes ensemble sans rien céder sur leur antagonisme; c'est plutôt une opération de rapprochement qu'une opération de mélange à proprement parler, puisque chaque grandeur conserve son identité. La formule la plus juste serait sans doute : l'un **et** l'autre dans le plan de l'expression, l'un **par** l'autre dans le plan du contenu ; on songe bien sûr à la «*noirceur secrète du lait*» d'Audiberti²⁹, au «*lait noir de l'aube*» de P. Celan³⁰. On voit que le terme complexe que met en avant la sémiotique appartient au plan de l'expression, ce qui explique en partie l'embarras qu'elle a rencontré en voulant le manier. Si les langues qui nous sont proches confient ces opérations à la rhétorique, des langues qui nous sont lointaines les grammaticalisent ; c'est du moins ce que laisse entendre Fr. Jullien : «*Or, en chinois, le mot vide (er) qui relie les deux [grandeurs] signifie à la fois "néanmoins" et "de sorte que" ; il instaure à la fois un rapport d'opposition et de conséquence. On peut lire aussi bien : "étalé et néanmoins caché" et "étalé aboutissant au caché". J'irai même jusqu'à traduire, pour pousser à bout ce second sens : "étalé au point d'être caché". Conformément à la logique processive impliquée partout en chinois, ce mot vide dit à la fois la tension et la transition : ici, la transition qui ne cesse d'opérer entre ces deux pôles opposés de l'étalé et du caché*³¹ ;»

Dans notre propre univers de discours, le traitement antithétique s'impose, sans doute en raison de sa rusticité, comme la norme ; le traitement concessif, qu'il soit le défi d'un individu comme dans le cas d'Audiberti et de Celan, ou qu'il soit emprunté à une autre culture, est, selon un des mots-clefs de la réflexion esthétique de Baudelaire, «*bizarre*³²», et il l'est en effet dans un univers de discours où l'antithèse est la règle. Quoi de plus net pour nous que le partage entre la sensation-événement et la sensation-état ! Pourtant, dans l'univers de discours du haïku, tel que l'analyse R. Barthes dans *L'empire des signes*, il semble que le

²⁸ . Valéry, *Œuvres*, tome 1, Paris, Gallimard, coll. La Pléiade, 1968, pp. 1049-1050.

²⁹ Cf. G. Bachelard, *La terre ou les rêveries du repos*, Paris, J. Corti, 1992, pp.22-24.

³⁰ J. Bollack, *Poésie contre poésie*, Paris, P.U.F., 2001, pp. 13-30.

³¹ Fr. Jullien, *Un sage est sans idée*, Paris, Seuil, 1998, p. 55.

³² Selon Baudelaire : «*Le Beau est toujours bizarre. (...) Je dis qu'il contient toujours un peu de bizarrerie, de bizarrerie naïve, non voulue, inconsciente, et que c'est cette bizarrerie qui le fait être particulièrement le Beau.*» in *Œuvres complètes, op. cit.* , p. 691.

lecteur soit invité à ressentir dans l'étale de l'état la détonation à la fois infime et considérable, puisqu'elle a triomphé de notre insensibilité, de notre engourdissement, d'un événement : «*La brièveté du haïku n'est pas formelle ; le haïku n'est pas une pensée riche réduite à une forme brève, mais un événement bref qui trouve d'un coup sa forme juste*³³.» Quand on songe aux grandes machines, aux grandes orchestrations que la littérature européenne a réglementées et imposées, il n'y a rien dans le haïku, mais selon le mot d'Ed. Jabès ce rien, affranchi de sa négation, est tout : «*(...) comme s'il fallait devenir le Tout du Rien pour ne pas être le Rien du Tout*³⁴.»

Ce que le poète japonais confie au haïku, certaines cultures le trouvent dans leur langue : «*Ce qui est saisi en premier lieu, ce sont, en termes psychologiques, certaines qualités temporelles de la forme perçue d'un événement ou d'une action, son "aspect" temporel. On discrimine l'action qui commence "brusquement" et l'action qui se développe peu à peu, celle qui s'accomplit d'un bond et celle qui se déroule continûment, celle qui constitue un tout unique et indissocié et celle qui peut se décomposer en phases identiques se répétant selon un certain rythme*³⁵.» Ainsi certaines langues grammaticalisent dans les systèmes du verbe la tension qui nous intéresse entre le **survenir** et le **parvenir**, d'autres font appel aux structures phrastiques, d'autres enfin, si l'expression est permise, les "rhétorisent". Si nous poussons le raisonnement à son terme, c'est-à-dire si nous admettons avec Hjelmslev que «*[l]a langue est la forme par laquelle nous concevons le monde*³⁶.», pour une culture dont la langue disposerait de «*la forme perçue d'un événement ou d'une action*», la valeur sémiotique du haïku serait moindre.

Le haïku n'a pas le monopole de la concision. Dans notre propre univers de discours, la modernité préfère la brièveté à la longueur, ainsi que Poe l'avait formulé dans *La Genèse d'un Poème* en indiquant que l'effet poétique avait pour condition expresse la brièveté. Poe a été entendu au-delà de ce qu'il entrevoyait lui-même puisque l'image-événement a été instituée comme le fait poétique par excellence. Mais la brièveté appartient au plan de l'expression, c'est-à-dire qu'elle est dans l'attente d'un contenu. Ce contenu, c'est la nouveauté, puisque la modernité 'est condamnée à la nouveauté absolue, alors qu'aux artistes d'autrefois on ne demandait que le renouvellement, si bien que les séries constituées : la naissance du Christ,

³³ R. Barthes, *L'empire des signes*, Paris, Champs-Flammarion, 1970, p. 99.

³⁴ Ed. Jabès, *Ça suit son cours*, Montpellier, Editions fata morgana, 1975, p. 16.

³⁵ E. Cassirer, *La philosophie des formes symboliques*, tome 1, Paris, Les Editions de Minuit, 1985, pp. 181-182 (c'est nous qui soulignons).

³⁶ L. Hjelmslev, *Essais linguistiques*, Paris, Les Editions de Minuit, 1971, p. 173.

l'adoration des rois mages, la descente de croix,... demeuraient ouvertes ; l'esthétique antérieure était dirigée par le parvenir : parvenir au moins à hauteur des intentions à faire aussi bien que tel prédécesseur admiré ; l'esthétique moderne est fascinée par le survenir – gracieux ou refusé.

5 – La question éthique

En première approximation, la question éthique a pour objet une intersection qui entrecroise deux dimensions : (i) la modalité du devoir-faire référée à un destinataire transcendant variable : Dieu, la Société, la Nature, la Conscience... Cette modalité a pour articulation élémentaire : [devoir-faire vs ne pas devoir-faire] et aboutit au carré des modalités déontiques proposé dans *Sémiotique 1*. (ii) la seconde dimension est celle de l'objet partagé selon : [bien vs mal], l'intersection implicative de ces deux dimensions nous procure les deux syntagmes basiques :

devoir-faire le bien vs devoir ne pas faire le mal

Mais la concession vient aussitôt faire valoir ses droits, puisque chacun de ces syntagmes bute sur sa concession propre : la direction volitive opposée au devoir indiqué : je dois faire le bien, **mais** cela me déplaît dans l'exacte mesure où je ne dois pas faire le mal, **bien que** cela me plaise. Valéry revient souvent sur ce paradoxe dans ses écrits: «(...) *il est possible que l'étude de cet acte et les connaissances qui pourront s'y joindre, fassent apparaître quelque clarté dans cette ténébreuse affaire, dont l'origine est en deux propositions que voici conjointes : "Comment se peut-il que nous puissions faire ce qui nous répugne et ne pas faire ce qui nous séduit³⁷ ?"*»

Il existe une troisième entrée qui consiste à faire appel aux catégories couplées de l'**innocence** et de la **culpabilité**. Le Micro-Robert des écoliers donne de l'innocence la définition suivante : "1° Etat de l'être qui n'est pas souillé par le mal. V. Pureté. Etat d'une personne qui ignore le mal. V. **Candeur, ingénuité**. *Elle l'a dit en toute innocence*. 2° Etat d'une personne qui n'est pas coupable (d'une chose particulière).|| Contr. Culpabilité. || *L'accusé a protesté de son innocence. Son innocence a été reconnue.*" Du point de vue sémiotique, ces définitions appellent quatre remarques : (i) elles posent deux sujets d'état distincts sous le rapport de la temporalité ; la première définition renvoie à un temps long antérieur, impliquant la continuité ininterrompue des générations et désignant l'innocent comme un manquement à cette continuité, comme une solution de continuité dans la chaîne du mal ; le référent est en un sens

transhistorique et mythique ; la seconde acception se place dans un temps court, resserré et elle a pour durée le laps de temps qui sépare un procès de sa sanction ; (ii) elles ont des objets différents : la première a pour objet la mesure d'une disposition négative à l'égard d'une grandeur virtuelle : le "mal" ; la seconde a pour objet la mesure d'une imputation : l'étroitesse et l'exclusivité de la relation entre tel actant et "son" acte ; la première est disjonctive, la seconde, conjonctive, et à la limite il s'agit d'établir publiquement la pertinence de ce possessif : "son" ; (iii) elles supposent des observateurs différents : pour la première acception l'observateur, selon l'expression qui traverse les siècles, est en mesure de "sonder les reins et les cœurs", mais cette évaluation est sans conséquence pratique ; pour la seconde, en vertu d'un code juridique qu'il maîtrise, l'observateur juge un cas particulier advenu et prononce une sanction elle-même soumise à évaluation : la sanction doit être **juste**, c'est-à-dire depuis le dix-huitième siècle respecter une certaine proportion entre la faute et la peine ; (iv) les deux acceptions sont, en raison de la laïcisation qui caractérise la société moderne, distinctes, ce qui n'était pas le cas auparavant ; dans ce second cas, la subsumption de la seconde acception sous la première est ambivalente : elle peut être accablante comme atténuante : accablante hier par implication, atténuante aujourd'hui par concession.

L'opposition [coupable vs innocent] est interrogative : elle nous propose un intervalle qu'il convient d'articuler et de scander. "Coupable" étant défini comme "celui qui a commis une faute" et "innocent" comme "celui qui n'est pas coupable", nous posons "coupable" comme terme marqué et comme sur-contraire tonique [s₁] ; sous ce préalable raisonnable, "innocent" prend rang de sur-contraire atone [s₄] ; le "fautif", qui n'est qu'"en faute" pour le dictionnaire, se range comme sous-contraire tonique [s₃] ; il reste une case à combler, celle du sous-contraire atone [s₃] ; s'intercalant entre [s₂] et [s₄], il doit être moins coupable que le "fautif" et moins innocent que l'"innocent" ; ce sujet un peu flottant, c'est le "responsable" [s₃] qui, selon le dictionnaire, "doit répondre de ses actes" ; nous ajoutons personnellement : **seulement** de ses actes. Le paradigme de la sanction s'établit ainsi :

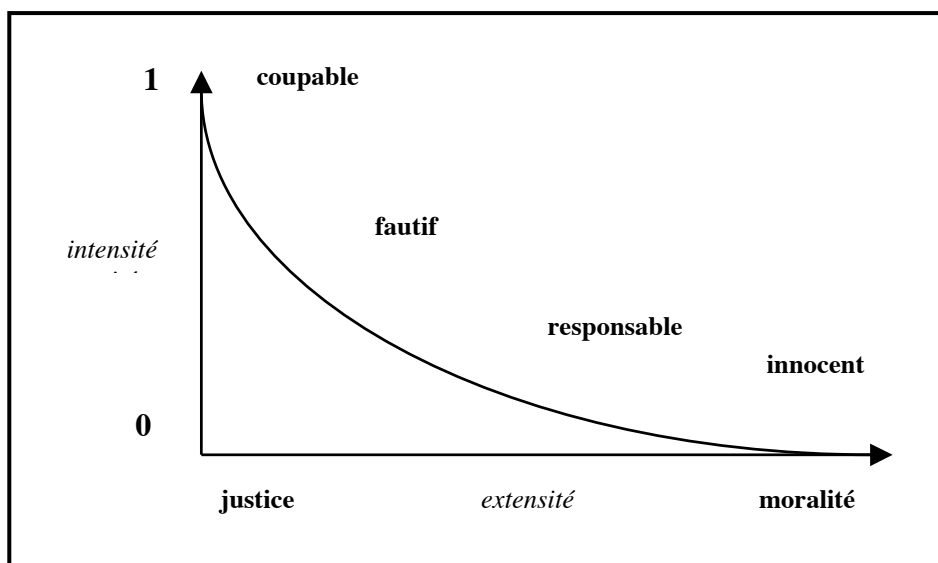
³⁷ P. Valéry, *Œuvres*, tome 2, Paris, Gallimard, coll. La Pléiade, 1960, p. 953.

1	s ₁ ↓ sur-contraire tonique ↓ coupable	s ₂ ↓ sous-contraire tonique ↓ fautif	s ₃ ↓ sous-contraire atone ↓ responsable	0 s ₄ ↓ sur-contraire atone ↓ innocent
---	--	---	--	---

Il nous faut maintenant installer ce paradigme dans l'espace tensif. L'échelonnement obtenu relève de la dimension de l'intensité et il dispense, selon la perspective adoptée, des degrés³⁸ d'innocence ou des degrés de culpabilité. Pour la dimension de l'extensité, celle du nombre, il est aisé de constater que juridiquement parlant les innocents en acte sont plus nombreux que les coupables. C'est l'étendue de cette inégalité numérique qui conduisait sans doute Montesquieu à écrire dans *Les lettres persanes* : «*Nous sommes entourés d'hommes plus forts que nous ; ils peuvent nous nuire de mille manières différentes ; les trois quarts du temps ils peuvent le faire impunément. Quel repos pour nous de savoir qu'il y a dans le cœur de tous ces hommes un principe intérieur qui combat en notre faveur et nous met à couvert de leurs entreprises*³⁹ !» Nul ne reprochera à Montesquieu sa candeur, puisque personne n'a vu venir les massacres de masse qui se sont succédé au vingtième siècle... Revenons à notre sujet. L'immersion des données du plan de l'expression, à savoir la liste des termes qui commutent les uns avec les autres, découvre deux espaces : (i) l'espace étroit, concentré, stabilisé de la **justice** qui formule à l'égard de coupables identifiés des arrêts argumentés ; (ii) l'espace diffus, incertain, incertain de la **moralité**, laquelle est en quête non pas **du** responsable, mais d'**un** responsable. Soit :

³⁸ Selon une note de Saussure rapportée par H. Parret, Saussure n'était pas entièrement satisfait du terme de "différence" : «*Différence terme incommode parce que cela admet des degrés.*» in *Réflexions saussuriennes sur le temps et le moi. Les manuscrits de Houghton Library à Harvard*, dans M. Arrivé et Cl. Normand (dir.), *Saussure aujourd'hui* (Colloque de Cerisy), Presses de l'Université de Paris X, 1995, p. 46.

³⁹ Montesquieu, Lettre LXXXIII des *Lettres persanes*, Paris, Garnier-Flammarion, 1964, p. 141.



Selon le dictionnaire, le coupable répond de ses crimes, le responsable de ses actes dans le temps court, mais ce temps court est englobé dans un temps long qui le précède et qui lui succède ; le temps court actualise les grandeurs qui perdurent dans le temps long, pour la question qui nous occupe : le bien et le mal ; le *et* concerne le plan de l'expression ; le plan du contenu demande davantage, à savoir la formulation d'une relation plausible relative à la réciprocité du bien et du mal ; c'est ce que fait Voltaire dans *Zadig ou la destinée* : «(...) il n'y a point de mal dont il ne naisse un bien.» Malheureusement : l'hypothèse est aisément réversible : *il n'y a point de bien dont il ne naisse un mal*. Cette formule est au principe de la vision tragique de Pascal⁴⁰ ; de M. Weber et de H. Arendt qui, tous les trois, à partir d'horizons très différents, ont insisté sur la distorsion inéluctable advenant entre les intentions des sujets et les conséquences par eux reconnues de leurs actes. Dans les limites de cette étude, nous nous limiterons aux contributions de M. Weber et de H. Arendt.

6 – Le pessimisme raisonné de Max Weber

Dans la perspective étroite qui est la nôtre, l'une des directions de la réflexion de Max Weber est le désir de concilier ou de réconcilier le savoir et l'agir, la science et l'action politique ; l'une des voies de cette conciliation suppose que l'action politique devienne l'objet de ce savoir : «*La science est d'autant plus utile qu'elle est plus positive, la politique d'autant plus honnête qu'elle reconnaît son origine dans une volonté et demande au savoir de*

*l'éclairer : science d'homme politique et politique de savant*⁴¹.» Précisons d'entrée que ce n'est pas une collection de recettes permettant de conquérir le pouvoir et de s'y maintenir. Dans la conférence intitulée *La profession et la vocation de politique*, M. Weber fait le portrait de l'homme politique idéal en ces termes : «*On peut dire que trois qualités sont essentielles et décisives : la passion, le sentiment de responsabilité et le coup d'œil*⁴².» Nous montrerons plus loin que ce portrait de l'homme politique contient déjà de manière latente la problématique de la responsabilité à laquelle le nom de Weber est attaché. Ces qualités «*essentielles et décisives*» mettent l'homme politique en mesure d'affronter l'épreuve qui l'attend, à savoir ce qu'il appelle tantôt le «*paradoxe des conséquences*», tantôt le «*savoir du tragique en lequel toute action est engagée*⁴³», c'est-à-dire dans notre méta-langage les effets de la concession, l'ironique, l'implacable concession : «*Il est parfaitement vrai, et c'est une donnée fondamentale de toute histoire (que nous ne pouvons justifier ici plus avant), que le résultat ultime de l'action politique entretient souvent, voire quasi toujours, un rapport tout à fait inadéquat, souvent quasiment paradoxal avec son sens originel*⁴⁴.» À la lumière de ces lignes, les singularités de ce portrait de l'homme politique établi par M. Weber se comprennent mieux : il s'agit certes de dégager les qualités nécessaires au succès de toute action politique, mais surtout peut-être de prévoir celles qui sont souhaitables pour supporter l'issue paradoxale, fatale, décevante, amère de l'action politique ; bref, la question implicite semble bien : quel est l'équipement modal requis pour endurer l'échec ? La «*passion*» prend ainsi un tour concessif : je demeure «*attaché*⁴⁵» à mon projet **bien qu'**il ait abouti, en partie ou en totalité, à l'inverse de ce que je souhaitais. La «*responsabilité*», laquelle anticipe sur la distinction fameuse entre «*l'éthique de conviction*» (*Gesinnungsethik*) et «*l'éthique de responsabilité*», (*Verantwortungsethik*) conduit à une autre modulation concessive : pour sauver mon projet, ma “raison de vivre”, ma “forme de vie”, je prends entièrement à mon compte un processus qui implique nécessairement les actions d'autres acteurs tout aussi passionnés que je puis l'être. Enfin, le «*coup d'œil*», que Weber place au-dessus des deux autres demandes, défini comme «*la distance à l'égard des choses et des hommes*», esquisse la finalité du débrayage, c'est-à-dire la possibilité de la consolation ; il s'agit de tempérer

⁴⁰ «*L'homme n'est ni ange ni bête, et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête.*» in *Œuvres complètes*, op. cit., p. 1170.

⁴¹ R. Aron, *La sociologie allemande contemporaine*, Paris, P.U.F., 1950, p. 98.

⁴² M. Weber, *La profession et la vocation de politique*, in *Le savant et le politique*, Paris, La Découverte, 2004, p. 182.

⁴³ *Ibid.*, p. 185.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 185.

l'ardeur de l'embrayage par un recours au débrayage, puisque le «*coup d'œil*» reçoit cette définition inattendue : «*la capacité de laisser agir sur soi les réalités, dans le recueillement intérieur et la tranquillité*» ; il s'agit en somme de projeter un «ça» ergatif qui assigne le sujet comme patient et témoin.

Le style paradigmatique mis en œuvre par M. Weber est celui de l'**exclusivité**, c'est-à-dire le face-à-face de deux termes «intensifs» dans la terminologie adoptée par Hjelmslev dans *La catégorie des cas*, et sur le plan syntagmatique celui du conflit : «(...) elle [la vie] ne connaît que l'incompatibilité des points de vue et l'impossibilité de mettre fin à leur lutte, la nécessité, donc, de se décider pour l'un ou l'autre⁴⁶.»

Avant d'entreprendre l'analyse de la proposition de M. Weber relative à l'éthique en matière d'action politique, nous devons d'abord signaler que la donation de l'objet à décrire demeure fort mystérieuse. C'est-à-dire que les questions : pourquoi cette page de M. Weber est-elle si connue ? aussitôt citée lorsqu'il est débattu de l'action politique et du mérite ou du démérite de l'homme politique ? pourquoi, sitôt le nom de Pascal mentionné, évoque-t-on le thème du «*roseau pensant*» ou celui du «*divertissement*» ? Comment se constituent les lieux communs littéraires installés – à jamais ? – dans la durée ? Ces questions n'ont pas de réponse simple. Voici donc la page qui vaut à M. Weber une certaine immortalité :

*«C'est ici que réside le point décisif. Nous devons prendre conscience que toute action d'inspiration éthique peut obéir à deux maximes profondément différentes l'une de l'autre et dont l'opposition est irréductible. Elle peut être orientée selon une "éthique de la conviction" ou selon une "éthique de la responsabilité". Non pas que l'éthique de la conviction soit identique à l'absence de responsabilité, et l'éthique de la responsabilité identique à l'absence de conviction. Il n'est naturellement pas question de cela. Mais il y a une opposition profonde entre l'action qui se règle sur la maxime de l'éthique de la conviction (en termes religieux : "le chrétien agit selon la justice et il s'en remet à Dieu pour le résultat." [Luther]), et celle qui se règle sur la maxime de l'éthique de la responsabilité selon laquelle l'on doit assumer les conséquences (prévisibles) de son action. Vous pouvez expliquer de la manière la plus convaincante possible à un syndicaliste imbu de l'éthique de la conviction que les **conséquences** de son action seront d'augmenter les chances de la réaction, d'accroître l'oppression de sa classe et de freiner l'ascension de celle-ci, cela ne fera pas la moindre impression sur lui. Si les conséquences d'une action inspirée par la pure conviction sont*

⁴⁵ M. Weber définit la «*passion*» comme l'«*attachement*» et le «*dévouement*» à une «*cause*».

⁴⁶ *Ibid.*, p. 121.

mauvaises, le syndicaliste ne se considère pas comme responsable, mais il impute cette responsabilité au monde à la stupidité des autres hommes ou à la volonté de Dieu qui les a faits ce qu'ils sont. Le partisan de l'éthique de la responsabilité compte au contraire précisément avec ces défauts moyens des hommes, il n'a, comme Fichte l'a justement dit, aucun droit de présupposer leur bonté et leur perfection, il ne se sent pas en état de rejeter sur d'autres les conséquences de sa propre action, dans la mesure où il pouvait les anticiper. Il demandera que ces conséquences soient imputées à son action. Le partisan de l'éthique de conviction ne se sent "responsable" que d'une chose : empêcher que ne s'éteigne la flamme de la pure conviction, par exemple la flamme de la protestation contre l'injustice de l'ordre social. Attiser toujours à nouveau cette flamme est le but de ses actions, parfaitement irrationnelles si l'on les juge du point de vue de leur résultat possible, et qui ne peuvent et ne doivent avoir qu'une valeur exemplaire⁴⁷.»

Le première dissension porte sur le mode d'efficience dont il a déjà été question au début de cette étude. Rappelons que nous entendons par mode d'efficience la manière dont une grandeur prend pied dans le champ de présence. Nous avons reconnu l'opposition directrice : [parvenir vs survenir], mais le paradigme des modes d'efficience est certainement plus nombreux et le parvenir devra compter avec le **provenir**, comme hyperbole du *déjà*, de même que le survenir a pour limite probable le **prévenir**. Le partisan de l'éthique de la conviction ne se sent responsable que de son action et n'assume pas les conséquences **pourtant** prévisibles de son faire, c'est-à-dire qu'il s'en tient au parvenir dans les limites étroites qu'il décide et ignore délibérément les survenir prochains : bref, il **virtualise** le survenir ; le partisan de l'éthique de la responsabilité **actualise** dans certaines limites le parvenir, c'est-à-dire les conséquences prévisibles de ses actes.

Du point de vue structural, c'est-à-dire de l'appréhension des relations de dépendance et de non-dépendance entre les grandeurs saisies, le partisan de l'éthique de la conviction affirme l'indépendance des conséquences par rapport à son projet. Le partisan de l'éthique de la responsabilité affirme l'interdépendance de l'action et de ses conséquences, des conséquences prévisibles, mais cette distinction est difficile à tenir : qu'en est-il des conséquences imprévisibles de conséquences prévisibles ? le partisan de l'éthique de la responsabilité se retrouve dans la position du partisan de l'éthique de la conviction, mais avec **retard** : à un moment ou un autre, il devra en somme se renier. Le partisan de l'éthique de la responsabilité entendant agir par calcul, mais, comme le dit M. Weber, sa position suppose une «*forme*

⁴⁷ *Ibid.*, pp. 192-193.

quelconque de foi». Jusqu'à un certain point, les deux protagonistes sont sur la même ligne de sens en admettant que toute action inaugure une série mêlée, hétéroclite, confuse de conséquences imposant une transitivité de fait : *a* passe pour cause de *b*, *b* pour cause de *c*, mais *a* en droit n'est pas cause nécessaire de *c*. C'est néanmoins en vertu d'un pourtant que la transitivité de fait prévaut. Il est clair que l'attitude de M. Weber n'est pas neutre : il penche en faveur de l'éthique de la responsabilité et il est plus sensible au tragique raisonné que comporte ce choix qu'à celui déraisonnable, théâtral, inhérent à l'autre choix.

Du point de vue prosodique, et tout contenu chiffre une musique, un rythme, une cadence, la prosodie de l'éthique de la conviction est **accentuelle** ; le registre métaphorique choisi par M. Weber est à cet égard significatif : «*empêcher que ne s'éteigne la **flamme** de la pure conviction, par exemple la **flamme** de la protestation contre l'injustice de l'ordre social. **Attiser toujours à nouveau cette flamme** est le but de ses actions,*» La prosodie de l'éthique de la responsabilité est celle de la **modulation** : loin de rejeter tel ou tel segment porteur de contrariété dans la virtualité, l'adepte de l'éthique de la responsabilité l'assume. Une prosodie accentuelle concentre l'intensité sur une seule case ; une prosodie modulante est distributive et répartit l'intensité sur toutes les cases.

Les deux éthiques traitent bien évidemment la temporalité de façon différente. Toutefois une remarque préjudicielle s'impose : il est des cas où pour résoudre une singularité temporelle, il est souhaitable d'envisager la temporalité comme une sémosis ajustant un plan de l'expression et un plan du contenu, ou peut-être plus justement : une manifestante et une manifestée. À première vue, la temporalité pour qui se réclame de l'éthique de la conviction est une temporalité **brève**, puisque d'une certaine façon l'**avenir**, c'est-à-dire les conséquences de l'action, ne compte guère, mais l'adepte de cette éthique "habite" d'une certaine façon un temps ouvert, un temps eschatologique, un hors-temps : celui des valeurs immuables. Tellement que le temps de l'éthique de conviction est bref dans le plan de l'expression, mais long dans le plan du contenu. Le temps de l'éthique de responsabilité est long dans le plan de l'expression, mais court dans le plan du contenu.

	plan de l'expression ↓	plan du contenu ↓
<i>éthique de la conviction</i> →	bref	long
<i>éthique de la responsabilité</i> →	long	bref

Là encore la concession permet de résoudre à peu de frais la difficulté à faire coexister les temps brefs et les temps longs, en français les passés simples et les imparfaits.

Comme nous le verrons en examinant la contribution de H. Arendt, la problématique inhérente au partage des valeurs selon [valeur d'absolu vs valeur d'univers] est liée à la pluralité renouvelée des hommes et à la permanence du mal. Du point de vue analytique, la pertinence est fournie par les opérations de tri et de mélange. Pour le partisan de l'éthique de conviction, son choix fait prévaloir le tri, de sorte qu'il considère que la fin n'est pas dénaturée par les moyens douteux mis en œuvre pour la réaliser : *«Mais l'éthique absolue ne s'interroge précisément pas sur les conséquences⁴⁸.»* L'opération du mélange admet deux possibilités : la sanctification⁴⁹ et la profanation : la fin sanctifie-t-elle les moyens détestables employés ? ou bien selon l'autre possibilité : les moyens détestables employés souillent-ils la noblesse de la fin recherchée ? Le pessimisme raisonné de M. Weber le conduit à penser que la seconde possibilité prévaut sur la première : *«Même les premiers chrétiens savaient très précisément que le monde est gouverné par des démons, que quiconque se commet avec la politique, c'est-à-dire avec le pouvoir et la violence comme moyens, conclut un pacte avec des puissances diaboliques, et que pour ce qui est de son action, il n'est pas vrai que le bien ne puisse engendrer que du bien, et le mal que du mal, mais que c'est souvent le contraire. Quiconque ne voit pas cela est un enfant du point de vue politique⁵⁰.»*

Du point de vue de la typologie des valeurs, le partisan de l'éthique de la conviction en présentant son idéal comme une valeur d'absolu qui se maintient quelles que soient les

⁴⁸ *Ibid.*, p. 191.

⁴⁹ M. Weber utilise le terme.

⁵⁰ *Ibid.*, pp. 196-197.

conséquences fâcheuses survenues agit en somme selon la modalité du **prévenir**. Le partisan de l'éthique de la responsabilité admet lui aussi à l'avance l'érosion de la bonté de son idéal à un double titre : la chaîne des conséquences est transitive et le quantum d'espérance initiale est, *au prorata* des effets des effets, décroissant, tandis que l'accablement va croissant, conformément à la dynamique interne des valeurs d'univers laquelle voit l'intensité des signifiés s'amenuiser à mesure que les signifiants prolifèrent. Il est clair que la temporalité des valeurs d'absolu et celle des valeurs d'univers, loin d'interférer, de composer l'une avec l'autre ne font que "cohabiter" l'une avec l'autre. Ce qui rend l'entente impossible entre les deux éthiques, c'est, d'une part l'attachement du partisan de l'éthique de la conviction à la concession du point de vue de la praxis, c'est-à-dire la validation du *quoi qu'il en coûte*, d'autre part à l'intemporalité ou l'extra-temporalité, tandis que le partisan de l'éthique de la responsabilité se fie à l'implication et se contente de demeurer "dans" le temps, ou plus exactement dans la successivité du temps.

Le tableau suivant regroupe les différents niveaux d'analyse :

<i>style éthique</i> →	éthique de la conviction ↓	éthique de la responsabilité ↓
<i>incidence du mode d'efficience</i> →	parvenir + virtualisation du survenir	parvenir + actualisation du survenir
<i>structure</i> →	indépendance de l'acte et de ses conséquences	interdépendance de l'acte et de ses conséquences
<i>prosodie</i> →	prosodie accentuelle	prosodie modulante
<i>temporalité</i> →	détemporalisation	temporalisation
<i>valeur préférentielle</i> →	valeur d'absolu	valeur d'univers

Nous recevons l'éthique de la conviction et l'éthique de la responsabilité comme des styles selon l'acception que donne Merleau-Ponty à ce terme dans *La prose du monde* : «*Le style est ce qui rend possible toute signification*⁵¹.» Le style est très proche de la forme de vie, mais la notion de style appelle tout de suite une paradigmatique en raison de son **couplage** avec au moins un autre style. De notre point de vue, la visée d'un style est la mise en cohérence, en concordance de catégories prélevées à partir des alternances catégorielles régulières propres à la théorie à une date donnée. De même qu'une phrase réussie⁵² ajuste des grandeurs linguistiques diverses, un style ajusterait entre elles les catégories sémiotiques que l'analyse a produites. Ce qui au passage soulève un point de méthode. La première donnée à considérer est la position méta-sémiotique du texte de M. Weber, puisque le texte-objet est tantôt le discours de l'adepte de l'éthique de la conviction, tantôt celui de l'adepte de l'éthique de la responsabilité. Dans le plan de l'expression, cette position a pour marque la transposition de leurs propos du style direct au style dit indirect libre. Mais la position de M. Weber étant méta-sémiotique, notre propre démarche, supposée valide..., est méta[méta-sémiotique]. Toutefois, les pertinences dans l'un et l'autre cas sont inégales : restreintes, particulières dans le cas d'une méta-sémiotique, étendues, généralisantes dans le cas d'une méta[méta-sémiotique]. Si la sémiotique comme discipline devient, selon le souhait de Hjelmslev la «*science des catégories*», elle devrait permettre aux différentes méta-sémiotiques de converser, de communiquer les unes avec les autres et, par exemple, de rendre possible un dialogue fécond entre un sociologue et un esthéticien, entre Weber et Wölfflin tombant d'accord pour reconnaître que leur différend est du ressort du plan de l'expression de la sémiotique qu'ils considèrent. Nous n'en sommes pas là.

7 – L'optimisme raisonné de Hannah Arendt

Sans que nous l'ayons tout de suite entrevu, certaines propositions de H. Arendt prennent la suite du constat plutôt désabusé de M. Weber. Ces propositions ne constituent pas la solution des difficultés propres à chacune des deux éthiques : le partisan de l'éthique de la conviction ne risque-t-il pas, de peur d'en faire trop, de ne plus rien faire ? comme à l'inverse : le partisan de l'éthique de la responsabilité, faute de disposer d'un critère de maîtrise de la prévisibilité, ne risque-t-il pas de calquer sa conduite sur celle du partisan de

⁵¹ M. Merleau-Ponty, *La prose du monde*, Paris, Tel-Gallimard, 1999, p. 81.

⁵² Vers la fin de sa vie, Valéry écrit : «*Quelle merveille que l'action mutuelle des mots qui composent une phrase ! Cela passe l'imagination – cette composition des images, des signes opérateurs.*» in *Cahiers*, tome 1, *op. cit.*, p. 462.

l'éthique de la conviction ? Les propositions de H. Arendt constituent seulement une suite plausible à la question simple : *Et maintenant que fait-on ?*

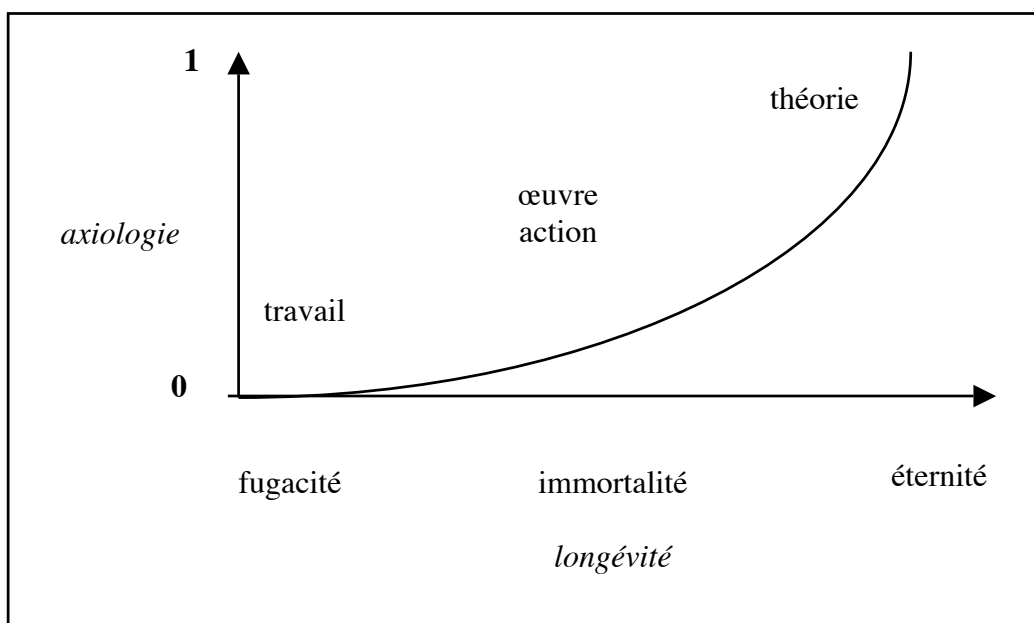
M. Weber et H. Arendt partent tous deux de l'inscription de l'action dans la durée, mais, si l'expression est permise, il y a durée et durée. À partir des allusions et des exemples produits par M. Weber, la mesure du temps retenue est celle de l'existence personnelle ou, si l'on préfère, générationnelle, cette appartenance générationnelle étant définie par la communauté des vécus et des circonstances. Pour H. Arendt, la durée est transgénérationnelle, puisque c'est la **natalité** qui est donatrice de sens : «*Ces trois activités [le travail, l'œuvre et l'action] et leurs conditions correspondantes sont intimement liées à la condition la plus générale de l'existence humaine : la vie et la mort, la natalité et la mortalité*⁵³.» Selon H. Arendt, la dépendance de l'action politique à l'égard de la natalité est particulièrement forte, puisqu'elle ajoute aussitôt : «*Toutefois, c'est l'action qui est le plus étroitement liée à la condition humaine de natalité : le commencement inhérent à la naissance ne peut se faire sentir dans le monde que parce que le nouveau venu possède la faculté d'entreprendre du neuf, c'est-à-dire d'agir.*»

S'il existe chez M. Weber une inquiétude certaine sur l'issue finale de toute action politique, il y a chez H. Arendt une angoisse existentielle quasiment pascalienne⁵⁴ à propos du temps. La signification insigne que la philosophe accorde à la natalité-événement⁵⁵ a pour contenu le fait que le contre-programme efficace et immanent fasse seul échec à la fugacité dévastatrice du temps. La hiérarchie des valeurs existentielles, qui est proposée dans *Condition de l'homme moderne*, est corrélative du paradigme relatif aux écarts ordinaires de longévité :

⁵³ H. Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Agora, 2004, p. 43.

⁵⁴ Pour Pascal : «*Écoulement. – C'est une chose horrible de sentir s'écouler tout ce qu'on possède.*», in *Œuvres complètes*, op. cit., 1181.

⁵⁵ «*Le travail et l'œuvre, de même que l'action, s'enracinent aussi dans la natalité où ils ont pour tâche de se procurer et de sauvegarder le monde à l'intention de ceux qu'ils doivent prévoir, avec qui ils doivent compter : le flot constant des nouveaux venus qui naissent au monde étrangers.*», in *Condition de l'homme moderne*, op. cit., p. 43.



La pluralité renouvelée des hommes que produit la natalité ininterrompue à l'échelle collective, si elle remédie à la négativité foncière du temps, a une double contrepartie : la diversité du point de vue éthique et la contrariété du point de vue pratique. Dans son texte, M. Weber, citant Fichte lui-même débiteur de Machiavel, lequel insistait sur le fait que le législateur doit supposer que tous les hommes sont méchants, conclut désabusé : *« Pourquoi fait-on quelque chose qui ne parvient jamais, et ne peut parvenir à son terme dans la réalité⁵⁶ ? »* Pour sa part, l'auteur du *Système totalitaire* se montre moins pessimiste que M. Weber : *« C'est à cause de ce réseau déjà existant des relations humaines, avec ses innombrables conflits de volontés et d'intentions, que l'action n'atteint presque jamais son but⁵⁷ ; »* Dès lors que l'action cesse d'être une robinsonnade, qu'elle est rendue à la scène vraie qui est la sienne, à savoir celle d'une intersubjectivité conflictuelle au sein de laquelle chacun se démène pour tirer son épingle du jeu, il est aisé de constater que l'aspectualité et la temporalité sont en divergence l'une avec l'autre, c'est-à-dire que l'incomplétude croît avec l'allongement de la durée.

H. Arendt retrouve, parce qu'il est inévitable, parce qu'il est impossible d'arrêter le temps, le problème auquel l'adepte de l'éthique de la responsabilité se heurte : *quid* des conséquences non prévisibles et pourtant nécessaires ? Qui n'est pas persuadé que toute action

⁵⁶ M. Weber, *Le savant et le politique*, op. cit., p. 82. Dans ce texte, il est question de la science et du savoir, mais la quête du savoir n'est pas moins âpre, moins acharnée que la quête du pouvoir.

⁵⁷ H. Arendt, *Condition de l'homme moderne*, p. 241.

fint par échapper à son auteur : *«L’embarras [des philosophies de l’histoire] vient de ce qu’en toute série d’événements qui ensemble forment une histoire pourvue d’une signification unique, nous pouvons tout au plus isoler l’agent qui a mis le processus en mouvement ; et bien que cet agent demeure souvent le sujet, le “héros” de l’histoire, nous ne pouvons jamais le désigner sans équivoque comme l’auteur des résultats éventuels de cette histoire⁵⁸.»* Qui n’appréhende pas concessivement que telle suite ouverte des événements, à laquelle il se trouve associé, lui sera imputée au-delà ce que lui-même reconnaît comme étant de son fait ? Selon H. Arendt, toute causalité **singulière**⁵⁹ chiffre un paradoxe et une disproportion : *«(...) l’acte le plus modeste dans les circonstances les plus bornées porte en germe la même infinitude, parce qu’un seul fait, parfois un seul mot suffit à changer toutes les combinaisons de circonstances⁶⁰ ;»*

Nous posons plus haut la question : *Et maintenant que fait-on ?* À cette question, H. Arendt apporte deux réponses humanistes : le pardon et la promesse qui sont les corrélats respectifs de deux propriétés temporelles majeures : l’irréversibilité et l’imprévisibilité : *«La rédemption possible de la situation d’irréversibilité – dans laquelle on ne peut défaire ce que l’on a fait , alors que l’on ne savait pas, que l’on ne pouvait pas savoir ce que l’on faisait – c’est la faculté de pardonner. Contre l’imprévisibilité, contre la chaotique incertitude de l’avenir, le remède se trouve dans la faculté de faire et de tenir des promesses⁶¹.»* Pour le Micro-Robert des écoliers, la définition du pardon enferme un paradoxe : “Tenir (une offense, une faute) pour non avenue, renoncer à tirer vengeance de.” Pour H. Arendt, le pardon *«sert à supprimer les actes du passé.»* Le pardon est triplement concessif : (i) il dé-réalise, frappe et marque de “dé-réalité” ce qui a été – ce qui est une prérogative sinon divine, du moins supra-humaine ; (ii) si l’offense est indexée comme programme, la vengeance⁶² comme contre-programme, le pardon s’inscrit alors comme contre[contre-programme] ; si la séquence [offense → vengeance-réparation] est, en concordance avec la *doxa*, implicative, la séquence

⁵⁸ H. Arendt, *Condition de l’homme moderne*, op. cit., p. 242.

⁵⁹ Le radicalisme de Pascal a porté cette distorsion au paroxysme : *«La puissance des mouches ; elles gagnent des batailles, empêchent notre âme d’agir, mangent notre corps.»* in *Œuvres complètes*, op. cit., p. 1114.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 249.

⁶¹ *Ibid.*, p. 302. Dans sa préface au livre de H. Arendt, P. Ricœur, écrit : *«Ces faiblesses se résument dans deux mots : irréversibilité et imprévisibilité. Inutile de dire que ces deux expressions mettent la dernière touche à la philosophie sous-jacente du temps. D’un côté, ce qui a été fait ne peut être défait. De l’autre, ce qui suit ne peut être prédit. Dès lors, quelle défense peut être envisagée contre ces ultimes faiblesses du temps humain quand il a résisté au défi, de l’action politique ? À l’irréversibilité, la seule réponse est le **pouvoir de pardonner** ; à l’imprévisibilité, le **pouvoir de promettre**. Le pardon délie ce qui est lié ; la promesse enchaîne ce qui est incertain.»* (p. 31)

improbable [vengeance → pardon] est de l'ordre du survenir ; (iii) ainsi que le laisse entendre H. Arendt, le pardon est un petit miracle : «*Par opposition à ma vengeance, qui est la réaction naturelle, automatique à la transgression, réaction à laquelle on peut s'attendre et que l'on peut même calculer en raison de l'irréversibilité du processus de l'action, on ne peut jamais prévoir l'acte de pardonner. (...) En d'autres termes, le pardon est la seule réaction qui ne se borne pas à ré-agir mais qui agisse de façon nouvelle et inattendue, non conditionnée par l'acte qui l'a provoquée et qui par conséquent libère des conséquences de l'acte à la fois celui qui pardonne et celui qui est pardonné*⁶³.» Du point de vue des modes d'efficience, la vengeance relève du parvenir ; réparant, raccommodant le tissu du religieux que la transgression a déchiré, le pardon a pour répondant le survenir et le surnaturel lui convient. D'ailleurs H. Arendt n'hésite pas à écrire : «*C'est Jésus de Nazareth qui découvre le rôle du pardon dans les affaires humaines*⁶⁴.»

La structure du pardon est celle du terme complexe : il met fin, il inaugure et il fonctionne comme un pivot aspectuel et H. Arendt reconnaît en lui un «*élément structurel du domaine des affaires humaines*». Il nous reste à envisager la paradigmatique et la syntagmatique du pardon. Nous avons vu plus haut avec J. Derrida que le pardon était gradué et qu'il convenait de distinguer entre le pardon médiocre, raisonnable du pardonnable, et le pardon supérieur, sublime de l'impardonnable. Ils supposent l'un et l'autre des syntagmatiques distinctes : une syntagmatique de la mesure, de l'ajustement en présence du pardonnable ; une syntagmatique de la démesure, du dépassement en présence de l'impardonnable.

La définition du Petit Robert est plus étoffée que celle du Micro-Robert : «Tenir (une offense) pour non avenue, ne pas en garder de ressentiment, renoncer à en tirer vengeance.»

⁶² A.J. Greimas, *De la colère*, in *Du sens II*, Paris, Les Editions du Seuil, 1983, pp. 225-246.

⁶³ H. Arendt, *Condition de l'homme moderne*, op. cit., p. 307.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 304. Les univers de Pascal et d'Arendt diffèrent à tous égards, mais le dilemme des modes d'efficience : parvenir ou survenir ? l'alternance majeure entre la concession et l'implication, les contraintes temporelles qui lient respectivement le survenir à l'irréversibilité, le parvenir à la progressivité et à la prévisibilité, ces données, elles-mêmes interdépendantes les unes des autres, font que des convergences inattendues et dérangeantes s'imposent à la relecture de certains textes. Dans le texte relatif aux «*trois ordres de grandeurs*», que nous avons déjà mentionné en 3, le passage d'un ordre inférieur vers l'ordre supérieur se fait non par implication, mais par concession. Cette même démarche nous la lisons chez Arendt : «*Dans chacun de ces cas [le travail, l'œuvre, l'action, la pensée] ce qui sauve l'homme – l'homme en tant qu'**animal laborans**, en tant qu'**homo faber**, en tant que penseur – c'est quelque chose de totalement différent, quelque chose qui vient d'ailleurs : une chose extérieure, non certes à l'homme, mais à chacune des activités en question. Au point de vue de l'**animal laborans**, il est miraculeux d'être aussi un être connaissant et habitant un monde ; au point de vue de l'**homo faber**, il est miraculeux, c'est comme une révélation du divin, qu'il puisse y avoir place en ce monde pour une signification.*» (*ibid.*, p. 302)

Nous considérons que cette analyse forme le plan de l'expression d'une sémiotique seconde dont le plan du contenu est à rechercher. Le modèle interprétatif consiste dans l'établissement de deux suites syntagmatiques : une séquence **inculpante** développant l'identité de celui qui n'est pas encore un sujet du pardon :

séquence inculpante →			
offense	accusation de l'offense	tenue du ressentiment	désir de vengeance
sujet surpris	consolidation du sujet d'état		émergence du sujet volontaire

La séquence inculpante se présente comme le "négatif", en l'acception photographique du terme, de la séquence **disculpante** : les "moins" de la première séquence deviennent les "plus" de la seconde :

séquence disculpante →		
virtualisation de l'offense	effacement du ressentiment	renoncement au désir de vengeance
dissipation du sujet d'état		démission du sujet volontaire

Chaque séquence en elle-même est implicative, mais le passage de la séquence inculpante à la séquence disculpante est lui concessif ; toutefois il reste à préciser, comme nous l'avons indiqué, le plan du contenu, faute de quoi le basculement, le revirement selon Barthes, resterait indéterminé. L'axe sémantique concerne le degré de solidarité à poser entre l'acteur incriminé et son acte :

<i>plan de l'expression</i> →	désir de vengeance	désir de pardon
<i>plan du contenu</i> →	solidarisation de l'acteur et de son acte	désolidarisation de l'acteur et de son acte

Pour le plan du contenu, le pardon vient refaire ce que la faute avait défait : à savoir l'innocence première. L'accomplissement de la faute a brisé la conjonction du sujet avec le bien et l'a, en invoquant la responsabilité, solidarisé avec le mal ; le pardon dès lors désolidarise du sujet la faute et restitue "concessivement" à ce sujet son innocence première : la boucle est bouclée. Du point de vue temporel, si le pardon majeur intervient, il fait prévaloir le temps long de l'innocence antérieure sur le temps court de la culpabilité actuelle : «D'où tirer la puissance de tel jour d'une vie sur les autres jours ? celui qui est hors du temps, pourquoi donne-t-il cette prééminence, pour le mal ou pour le bien, au plus récent sur le plus éloigné⁶⁵ ?» La réversibilité, qui a fait d'un sujet bon un sujet mauvais, est celle-là même qui d'un sujet mauvais le refait bon.

Notre hypothèse permet de montrer que l'excuse n'est pas le synonyme "mou" du pardon, mais un antonyme. Pour que le pardon apparaisse déroutant, étonnant, et pour tout dire démesuré, il faut que la séquence inculpante aille jusqu'au bout, qu'elle en soit en somme saturée. Il faut que le sujet pardonnant ait actualisé jusque dans ses moindres détails le désir de vengeance que le ressentiment a entretenu en lui. Ce qui n'est pas le cas de l'excuse. Selon une expression que nous empruntons une fois encore à Valéry, il faut que l'acte incriminé soit «*personnalisé*» :

«(...) La morale consiste à **personnaliser à tout prix** 1° l'acte du sujet – 2° les conséquences de l'acte.

La fameuse **liberté** n'a d'autre objet et fonction que de rendre l'acte **infiniment personnel**.

La responsabilité n'a d'autre objet et fonction que de faire peser sur ledit sujet – à tout prix les conséquences de l'acte⁶⁶.»

⁶⁵ P. Valéry, *Cahiers*, tome 2, *op. cit.*, p. 571.

⁶⁶ *Ibid.*, p 1402.

Pour H. Arendt, le pardon et la promesse sont complémentaires : ils visent l'un et l'autre, selon le mot juste de Valéry que nous venons de citer, à «*personnaliser*» les actes du sujet, le pardon pour le passé, la promesse pour l'avenir. La promesse, que le dictionnaire saisit comme un nœud relationnel : “1° S’engager envers qqn à...”, compose le rapport de soi à soi, l'intrasubjectivité, et le rapport à l'autre, l'intersubjectivité. Ce que la promesse entend conjurer, c'est la possibilité indéfinie d'une double défection : vis-à-vis de soi et vis-à-vis des autres : *«L'imprévisibilité que l'acte de promettre dissipe au moins partiellement est d'une nature double : elle vient simultanément des “ténèbres du cœur humain”, c'est-à-dire de la faiblesse fondamentale des hommes qui ne peuvent jamais garantir aujourd'hui qui ils seront demain, et de l'impossibilité de prédire les conséquences d'un acte dans une communauté d'égaux où tous ont la même faculté d'agir⁶⁷.»* La sourdine concessive de la promesse, notamment quand elle concerne une pluralité d'acteurs, n'a pas échappé à H. Arendt : *«Cette supériorité [d'un groupe d'hommes liés par une promesse] vient de la capacité de disposer de l'avenir comme s'il s'agissait du présent : c'est l'agrandissement formidable, réellement miraculeux de la dimension dans laquelle il peut y avoir puissance efficace⁶⁸.»*

8 – Pour finir

Nous nous sommes efforcé de montrer que, par-delà leurs divergences manifestes, les discours de l'éthique, les styles éthiques étaient comme dans l'obligation de “passer par” les **modes de jonction** et de formuler la clef relationnelle discursive qui est la leur à cet égard : implication ou concession ? ; pour les **modes d'efficience**, il s'agit d'apprécier, autant que faire se peut, l'interpénétration du survenir et du parvenir, du survenir qui retire au sujet sa prérogative et du parvenir qui la lui restitue.

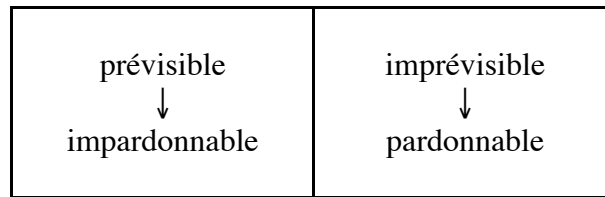
Un point demeure nécessairement problématique : le partage du pardonnable et de l'impardonnable. Derrida, on l'a lu au début de cette étude, admettait, sans s'en expliquer, la possibilité du pardon inouï de l'impardonnable. H. Arendt semble au contraire l'exclure à propos de ce qui a été désigné comme des “crimes contre l'humanité” : *«Il est donc très significatif, c'est un élément structurel du domaine des affaires humaines, que les hommes soient incapables de pardonner ce qu'ils ne peuvent punir, et qu'ils soient incapables de punir ce qui se révèle impardonnable⁶⁹.»* Dans l'univers encore policé de M. Weber, où de

⁶⁷ H. Arendt, *Condition de l'homme moderne*, op. cit., p. 310.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 312.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 307.

semblables exactions n'eurent pas lieu, le partage courant de l'impardonnable et du pardonnable recoupe celui du prévisible et de l'imprévisible :



Nous aimerions brièvement ramasser les principales lignes de sens de notre analyse. De notre point de vue, le premier passage obligé est constitué par l'alternance et la dissymétrie des modes d'existence : seul le parvenir est à la portée du sujet ; pour l'éthique de la responsabilité, le survenir édicte la ligne de partage entre le prévisible et l'imprévisible ; pour l'éthique de la conviction, le survenir n'est plus un infinitif, mais un participe passé : le survenu que le sujet entend soustraire à la transitivité aspectuelle ordinaire ; le sujet entend demeurer, séjourner dans l'amont de son faire, se maintenir dans la sphère où les conséquences sont **encore** en concordance avec les valeurs affirmées. Le discours de l'éthique de la responsabilité se veut implicatif, mais en limitant la responsabilité par la prévisibilité, il se sait à la merci de l'événement, à l'instar de ce qui se passe dans le jeu d'échecs pour le perdant qui n'a pas deviné la manœuvre du gagnant ; le discours de l'éthique de la conviction est d'entrée concessif et déréalise les causalités et les précédents qu'on peut lui opposer. Pour la temporalité, la prudence dont l'éthique de la responsabilité fait montre renvoie à l'irréversibilité de l'advenu qui fait justement d'un responsable un coupable punissable par implication et... pardonnable par concession ; l'éthique de la conviction admet que tout est possible, que l'imprévisible absolu règne et que cette cécité ne doit pas faire obstacle à la réalisation du programme d'affirmation de la valeur. Enfin, en adoptant les propositions de H. Arendt, le pardon effaçant⁷⁰ la sanction est la réponse que seuls le destinataire gardien des valeurs et la victime peuvent produire⁷¹. Enfin, le pardon et la promesse ne sont pas bien

⁷⁰ Le terme hégélien de *Aufhebung* serait ici de rigueur pour désigner et la conservation du plan de l'expression, c'est-à-dire de l'advenu, et le changement de contenu, c'est-à-dire la désolidarisation de l'acte eu égard à l'acteur.

⁷¹ D'aucuns ajoutent que le pardon doit être sincèrement demandé par le coupable honteux, sans doute, mais qui en jugera ? Cette question du pardon rejoint la problématique du témoignage dans la formulation concessive que lui a donnée Primo Levi : le vrai témoin, le «*témoin intégral*» est celui qui ne peut pas raconter : «*Je le répète : nous, les survivants, ne sommes pas les vrais témoins (...) Nous, les survivants, nous sommes une minorité non seulement exigüe, mais anormale : nous sommes ceux qui, grâce à la prévarication, l'habileté ou la chance, n'ont pas touché le fond. Ceux qui l'ont fait, qui ont vu la Gorgone, ne sont pas revenus pour raconter, ou sont revenus muets, mais ce sont eux, les "musulmans", les engloutis, les témoins intégraux, ceux dont la*

évidemment l'exclusivité de l'une ou l'autre éthique. Toutefois, il nous semble que la promesse est en affinité avec l'éthique de la responsabilité ; le critère de la prévisibilité fournit les limites raisonnables de la promesse et sous-tend le degré de confiance qu'il convient d'accorder au prometteur. De façon symétrique, le partisan de l'éthique de conviction qui se lance à corps perdu dans l'action sera, en raison de l'obstruction, de la contrariété, des contre-programmes auxquels il va bientôt se heurter, amené tôt ou tard à demander pardon pour les "dommages collatéraux" que son impétuosité aura provoqués. Soit :

<i>style éthique prévalent</i> →	éthique de la responsabilité	éthique de la conviction
<i>physionomie du mode d'efficience</i> →	le survenir comme limite du parvenir	le survenir comme horizon du parvenir
<i>opérateur structural</i> →	l'implication	la concession
<i>temporalité</i> →	irréversibilité	imprévisibilité
<i>réponse du sujet</i> →	promesse	pardon

[décembre 2005]

déposition aurait eu une signification générale. Eux sont la règle, nous, l'exception (...) » cité par G. Agamben, *Ce qui reste d'Auschwitz*, Paris, Rivage poche/Petite Bibliothèque, 2003, pp. 35-36.